



**Association "Abbo d'Hier et d'Aujourd'hui"
401, Boulevard de Cabry – Résidence L'Etendard B
83140 Six-Fours-Les-Plages**

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 18 AVRIL 2010

L'Assemblée générale constitutive de l'Association "Abbo d'Hier et d'Aujourd'hui" s'est tenue au Centre Azur de Sanary-sur-Mer (83) le 18 avril 2010.

La Secrétaire provisoire indique que 30 personnes ont signé la feuille de présence. Sont excusés et ont envoyé un pouvoir : Mmes et MM. Georges Bossion - Arlette Ghio – Serge & Lydie Lartigue – Georges & Any Truchi – Danielle Jeanjean-Truchi – Yves et Cosette Saudes.

Le Président provisoire ouvre donc la séance, en remerciant tout d'abord les présents d'avoir fait le déplacement pour ce 2° rassemblement national. Il demande un instant de recueillement à l'assistance en mémoire de nos disparus et plus spécialement ceux de l'année écoulée :

- *André Bossion (25/8/2009)*
- *Josiane Cazeaux-Pilette (22/11/2009)*
- *Béatrice Brajeul (26/12/2009)*
- *Albert Truchi (23/01/2010)*
- *Claude Cézac (09/02/2010)*
- *Catherine Truchi (04/03/2010)*

L'ordre du jour est alors abordé.

1 – La déclaration de l'Association.

Conformément aux engagements pris, la Secrétaire a déposé le dossier en Préfecture le 20 octobre 2009 et a effectué les démarches auprès de la Société Générale pour ouvrir un compte. Si cette opération a été quasi-immédiate, il n'en a pas été de même auprès de la Préfecture et l'Association n'est toujours pas déclarée, ni enregistrée au Journal Officiel. Le dossier devrait enfin aboutir dans les prochaines semaines.

En ce qui concerne nos effectifs, le Président tient à remercier les 30 adhérents (individuels ou couples) qui ont spontanément répondu à l'appel lancé avec la proposition de création de l'Association. Une carte est (ou sera) délivrée à chaque adhérent.

"Abbo d'hier et d'aujourd'hui" n'a pas encore un an d'existence, mais a le désir très marqué qu'un lien solide perdure entre les adhérents tout au long de l'année pour permettre un communication souple et aisée. C'est pourquoi a été créé le site :

<http://associationabbo.canalblog.com>.

Ce site est le site de tous, doit fonctionner avec les apports de chacun. Pensez à le placer au nombre de vos favoris (pour le retrouver aisément) ou, mieux encore, inscrivez-vous aux newsletters qui sont des lettres de contacts actualisées. Vous serez ainsi prévenus à chaque parution d'un nouvel article.

Il vient compléter le site créé par Christian Truchi et plus particulièrement consacré à l'historique de la création du village

<http://www.abboboissacre.canalblog.com>.

2 – Adoption des statuts.

Le Président propose de lire les statuts tels qu'ils ont été déposés en Préfecture, des modifications pouvant tout à fait être proposées et prises en compte après vote.

Cette démarche est adoptée à l'unanimité. La lecture et le commentaire de chaque article n'amène aucune demande de modification.

Mise aux voix, l'adoption des statuts est entérinée à l'unanimité.

3 – Rapport financier.

Il est présenté par la Secrétaire-Trésorière sous la forme suivante au 31/03/2010 :

- Recettes : **1801.00 €** (dont 320.00 € de cotisations et 1 481.00 € de réservations).
- Dépenses : **1054.58 €** (dont 15.68 € de frais d'animation, 38.90 € de frais bancaires et 1 000.00 € payés en avance sur l'hébergement du rassemblement).
- Solde : **746.42 €**.

Mis aux voix, le rapport financier est adopté à l'unanimité.

4 - Election du Conseil d'Administration

Le Président et la Secrétaire-Trésorières font part de leur souhait des se représenter et sont rejoints par d'autres candidatures présentées dans la salle.

- Danielle Cealac
- Yvon Cézac
- Caroline Clergeau
- Lydie Lartigue
- Bernard Truchi
- Christian Truchi

Mise aux voix, cette liste est élue à l'unanimité.

5 – Questions diverses.

- ▶ M. Claude Cottalorda propose de porter le montant de l'adhésion de membre actif de 10 € à 15 € et d'entériner les autres taux tels qu'ils ont été fixés.

Mise aux voix, cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Les adhésions 2011 (du 1^o octobre 2010 au 30 septembre 2011) seront donc de :

- Membre actif : 15 €
- Membre sympathisant : 25 €
- Membre bienfaiteur : 40 €

Pour l'instant, nous ne comptons pas encore de membre(s) d'honneur.

- ▶ L'Association "Abbo d'Hier et d'Aujourd'hui" envisage la réalisation d'un CD qui comprendra divers documents et diaporamas sur Abbo. Le prix de vente serait de 15 €. Une partie de la somme comprendra les frais de réalisation et les frais d'expédition, le reliquat revenant à l'Association.

A 11 :35 h, la séance est levée, et les personnes présentes sont invitées à se réunir autour du pot, délicieusement préparé, de l'amitié.

Après la fin de l'assemblée, le Président et la Secrétaire-Trésorière sont reconduits par le CA.

La Secrétaire :

Le Président :

Caroline CLERGEAU

Christian TRUCHI